

Questions ouvertes

● À propos du réseau Sudoc

Philippe Le Pape, **vous êtes coordinateur Sudoc au SICD des universités de Toulouse. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- En réalité, nous faisons partie de deux réseaux. L'un régional (le réseau des bibliothèques des universités de Toulouse et de Midi-Pyrénées, soit 6 SCD), l'autre national (le Sudoc). Le premier s'est formé en 1995, c'est une sorte de Sudoc en miniature à tous points de vue : constitution initiale du catalogue à partir de sources hétérogènes – dont BN-Opale et Sibil – importation au fil du temps de catalogues convertis de formats variés, coordination par une sorte de petite ABES, une Abessette : le SICD. Avec des outils de communication tels que des listes de discussion fonctionnelles (notre Trévise est l'équivalent de SUCAT et même... son modèle !), des groupes de travail et la panoplie habituelle des dispositifs de liaison. Et nous avons rejoint le second en 2001.

Il s'ensuit que ma réponse personnelle à la question posée n'est probablement pas représentative de l'activité d'un coordinateur Sudoc, parce que je suis surtout un intermédiaire entre le Sudoc lui-même et les membres du réseau toulousain. Mes tâches relevant de cette activité spécifique sont essentiellement techniques, banales, routinières, et assez peu évocatrices d'un travail en réseau national : lorsque je vérifie les importations quotidiennes, que je répercute dans le catalogue local le travail de dédoublement après fusion dans le Sudoc, que je dresse les tableaux de répartition par SCD de la facture annuelle du Sudoc, etc. j'ai juste l'impression de faire un travail nécessaire mais [ici : un participe présent en une syllabe ou deux selon la prononciation, commençant par une consonne chuintante] !!

Ce qui me « donne le sentiment de faire partie intégrante » du réseau Sudoc, c'est plutôt la participation à divers groupes de travail cornaqués par l'ABES, et aussi tout le travail local avec mes consœurs responsables du catalogue dans les différents SCD, puisque ce travail s'effectue toujours avec le Sudoc en perspective.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- Écoutez, il y aura sûrement des réponses très sérieuses et pertinentes à cette question-là, je peux répondre un peu à côté : quant à moi, j'aurais aimé que l'ABES consacre une partie de ses ressources à la création d'un service d'études et de prospective, il se passe tellement de choses dans le domaine des données bibliographiques au sens large... je pense en particulier aux FRBR et à ce qui s'y raccroche.

● À propos du réseau Doc'Elec

Alia Benharrat, **vous êtes correspondante de la documentation électronique au SCD de Perpignan. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- À vrai dire, je ne me sens pas totalement intégrée au réseau. En effet, j'ai travaillé essentiellement sur l'APE et, le plus souvent, en contact direct avec un interlocuteur de l'ABES.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- Je pense que l'ABES devrait investir pour faire de l'APE un outil attractif, en concurrence directe avec les produits du secteur privé. En effet, il me semble que l'APE est un bon outil et qu'il ne mérite pas de disparaître. Il est gratuit et collaboratif, en lien avec le Sudoc et la BIMPE (base d'information mutualisée périodiques électroniques). L'ABES devrait, à mon sens, investir en personnel et en moyens car le produit est quasi complet. Reste cependant à l'améliorer... Cela permettrait aux bibliothèques de ne pas dépendre des rares produits commerciaux et risquer ainsi de subir des augmentations de prix incontrôlés.

L'ABES devrait améliorer son rôle fédérateur : si l'APE fonctionnait en toute fiabilité et avec des fonctionnalités supplémentaires et originales (de type statistiques d'utilisation et d'alimentation par exemple), si tous les bouquets présents dans la plupart des bibliothèques universitaires étaient pré-programmés et mis à jour, l'ABES pourrait activer son réseau de correspondants Sudoc-PS pour le présenter et le promouvoir. Nul doute alors que les bibliothèques souhaiteraient l'utiliser et l'alimenter, comme c'est le cas pour le Sudoc.

● À propos du réseau Sudoc-PS

Christiane Kubek, **vous êtes responsable du centre régional de Nancy. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- C'est l'ensemble de tout ce que je fais au quotidien qui me permet de me sentir membre d'un réseau, et même de plusieurs puisque, aux Sudoc et Sudoc-PS, s'ajoute le réseau des 34 bibliothèques de Nancy-II dans le catalogue Horizon.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- Les demandes de numérotation et de correction affluent en masse au CR 43. Les nouvelles adhésions (2 les 12 derniers mois) sont spontanées. Il me semble que l'ABES pourrait jouer un rôle fédérateur auprès des instances universitaires et ministérielles pour que les moyens, humains surtout, et matériels, soient renforcés dans les SCD hébergeant des CR.

● À propos du réseau STAR

Stéphanie Vincent, **vous êtes correspondante STAR au SCD de l'université de Cergy-Pontoise. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- Ce sentiment s'appuie surtout, pour l'instant, sur l'existence d'échanges (essentiellement via une liste de diffusion ou par mails) avec des interlocuteurs, impliqués à des degrés divers dans le circuit électronique des thèses de leurs établissements. Notre point commun est d'être tous soumis aux impératifs de l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat. Nous sommes donc sensibilisés à des problématiques comparables, bien que dans des contextes locaux souvent très différents. Parmi ces problématiques, citons la question du droit d'auteur appliqué aux thèses électroniques : à partir de ce sujet, qui en laissait plus d'un perplexe, s'est naturellement mise en place, parmi quelques correspondants d'abord, une démarche de mutualisation, en terme de réflexion et d'échange de documents.

Ce réseau, qui en est encore à ses linéaments, nous permet donc :
- de répertorier les éventuels problèmes concrets auxquels nous sommes individuellement confrontés, ainsi que les stratégies adoptées au cas par cas (par exemple sur la formalisation des relations avec les écoles doctorales, ou sur l'identification d'un nouveau circuit documentaire bien balisé);
- de comparer et d'enrichir, par échange, les différents types de documents que nous élaborons (devant être à terme répartis auprès des différents services concernés) ;
de disposer d'un soutien technique fourni par l'ABES.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- STAR fonctionne sur le principe d'une saisie collaborative des données, et d'une gestion centralisée adaptée localement en fonction des établissements. Ce système rappelle donc fortement celui du Sudoc, avec cependant une nuance de poids : la participation au Sudoc semble désormais logique, voire indispensable à tout établissement universitaire. Dans le cas de STAR, son implantation est conditionnée à la mise en place d'un circuit de dépôt obligatoire de la thèse sous forme nativement électronique. Lors de rencontres avec d'autres correspondants STAR, une forte demande s'est manifestée en faveur d'une plus grande implication de l'ABES et du ministère en vue d'imposer, en amont, le mouvement dans les établissements universitaires. Ce n'est toutefois pas le rôle de l'ABES, qui pour l'instant consiste à faciliter, via STAR, les relations entre prestataires techniques et établissements.
À terme cependant, le dépôt des thèses sous forme électronique semble devoir s'imposer comme une norme. Parallèlement, STAR serait appelé à se déployer dans l'ensemble des universités françaises, et le maillage du réseau devrait donc se densifier. Parmi les différents établissements appelés à faire usage de STAR, bon nombre ne disposeront pas forcément des moyens humains ou matériels nécessaires à un développement optimal de l'ensemble d'un nouveau circuit, étape pourtant vitale. L'ABES pourrait, au travers de formations élargies et de la publication de différents supports, aider au développement, au sein des correspondants STAR, d'une forme d'expertise. À charge ensuite aux correspondants de partager leurs expériences, voire d'apporter un soutien logistique. De ce point de vue, ce qui est déjà mis en place pour l'animation du réseau Sudoc semble une bonne référence.